

# Ligue de Bretagne de golf d'entreprise



## Vademecum 2022

# Table des matières

1 - Le bureau du Golf d'Entreprise de la ligue de Bretagne - GEB.....	4
2 - Conditions de participation aux compétitions du GEB.....	5
4 – Additif commun aux règlements des épreuves,.....	9
Rappel sur le Prêt ? Jouez !.....	10
5- Compétitions de la ligue de Bretagne de golf d'entreprise... 13	
5.1 Qualification régionale Pitch and Putt (Trophée Yann PIERRE).....	13
5.2 Coupe de l'Ouest Bretagne/Pays de Loire.....	16
5.3 Coupe de France (Trophée Raymond Fanen) division 1 18	
5.4 Trophée Raymond Fanen division 2 Bretagne.....	22
5.5 Trophée Raymond Fanen division 3 Bretagne.....	25
5.6 Trophée 36+ GEB.....	30
5.7 Scramble des présidents.....	32
5.8 Championnat de Bretagne individuel de golf d'entreprise .....	34
5.9 Challenge de l'été du GEB.....	37
6. Calendrier national 2021 du golf d'entreprise.....	39
6.1 Championnat de France de Pitch and Putt de golf d'entreprise (Vademecum 1.2-5-1).....	39
6.2 Championnat de France par équipes des associations d'entreprise 2ème division nationale (Trophée Jean-Pierre PEUGEOT).....	41
6.3 Promotion Nationale.....	43
6.4 Coupe de France des associations d'entreprise Finale Nationale Trophée Raymond Fanen.....	45
6.5 Championnat fédéral du golf d'entreprise.....	48
6.6 Coupe des présidents des associations d'entreprise.....	50

7. Rappel sur l'utilisation d'ISP (Inscription Sans Peine).....	52
8. Golf et Développement.....	53
9. Liens utiles.....	54

# 1 - Le bureau du **Golf d'Entreprise** de la ligue de **Bretagne - GEB**

	Président du GEB et Responsable Ille & Vilaine <a href="mailto:entreprise@golf-entreprise-bretagne.fr">entreprise@golf-entreprise-bretagne.fr</a>	Vice président & Responsable Div 3A	
	Secrétaire & Resp Développement <a href="mailto:secetaire@golf-entreprise-bretagne.fr">secetaire@golf-entreprise-bretagne.fr</a>	Trésorier <a href="mailto:tresorier@golf-entreprise-bretagne.fr">tresorier@golf-entreprise-bretagne.fr</a>	
	Responsable Communication et Golf Féminin	Capitaine des jeux et Responsable division 1	
	Responsable D2 et des Côtes d'armor	Responsable Div 3B	
	Responsable Div 3C et Promotion	Responsable Morbihan	
	Responsable Finistère	Responsable Communication Presse	

## 2 - Conditions de participation aux compétitions du GEB

### Pour les associations :

Seules peuvent participer les Associations Golf d'Entreprise affiliées à la F.FGolf, les STE (sections territoriales dépendant d'une AS Nationale), à jour de leur redevance Fédérale, et de leur cotisation annuelle auprès de notre Commission.

### Pour les joueurs :

Les joueurs, doivent répondre aux exigences des règles du statut d'amateur, être porteur de la licence F.FGolf, être membre de l'Association Sportive qu'ils ou elles représentent, (les équipiers devront être licenciés par leur AS d'entreprise, ou pour les licenciés d'un club avec terrain, être rattachés par leur club d'entreprise via l'extranet).

Il existe 4 statuts de joueurs pouvant jouer en golf d'entreprise :

- Personnes en activité (Salarié(e)s)
- Retraité(e)s de l'entreprise
- Ayants-droit
- Extérieur(e)s

## Définitions :

Voici la définition de salarié titulaire, telle qu'elle est notifiée dans le vademecum de la FFG :

*\*Règle générale : Le salarié membre des équipes est soit titulaire d'une convention de pré-retraite, soit titulaire d'un contrat de travail prévoyant une activité professionnelle d'au moins 800 heures par an (équivalent à un mi-temps) dans le cadre d'un contrat de travail dont la durée est supérieure ou égale à 18 mois . Seule la Commission du Golf d'Entreprise de la FFGolf pourra accorder une dérogation à cette règle générale.*

*Définition retraité : Ancien salarié de l'entreprise ayant fait valoir ses droits à la retraite.*

*Définition ayant droit : Conjoint, Conjointe d'un salarié en activité, d'un retraité, ou enfant majeur fiscalement rattaché au domicile d'un salarié actif.*  
**Un joueur sera considéré comme extérieur dans toutes les autres situations.**

*Définition extérieur : Joueurs extérieurs à l'entreprise. Cette catégorie ne doit pas représenter plus de 10% de l'effectif des membres de la section Golf d'Entreprise.*

## Attestation :

Pour participer aux phases finales des épreuves fédérales (Trophée Raymond FANEN, Championnat fédéral, Championnat de France de Pitch and Putt) les compétiteurs "Titulaires" devront fournir, sous peine de non-participation, une attestation justifiant leur appartenance à l'Association Corporative, et à l'Établissement dont celle-ci dépend. Deux attestations séparées peuvent être fournies.

### **Certificat médical :**

Il est de la responsabilité de chaque Président d'Association de Golf d'Entreprise, de prendre en charge le suivi des certificats médicaux à la pratique du golf en compétition, et des questionnaires de santé dûment complétés, des joueurs de son association, au travers de l'Extranet de la FFGolf.

### **Comité des épreuves :**

Le Comité des épreuves sera composé des Délégués désignés par la Commission Golf d'Entreprise Bretagne, et des Délégués désignés par la Commission Sportive du Club recevant l'épreuve.

Dans les conditions définies par les règles de Golf, seuls le ou les Arbitres désignés par la Commission Sportive de la Ligue ont autorité pour donner une décision sur les règles, qu'ils fassent ou non partie du Comité de l'épreuve.

Les responsabilités du Comité sont définies dans le livret des règles de Golf (Règle 20 de l'édition 2019)

### **Inscription des équipes :**

Les inscriptions sont closes généralement le lundi soir précédant la compétition.

L'inscription se fait au moyen d'ISP <https://www.isp-corpo.fr/>. Les modifications d'équipes, ne seront acceptées qu'en cas de force majeure, jusqu'à la veille de la compétition, avec confirmation écrite par mail obligatoirement.

## 3- Calendrier 2022 du GEB

<i>Date</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Lieu de la compétition</i>
05/02/21	Assemblée générale GEB	La Freslonnière (35)
26/02/21	Trophée Yann PIERRE	Lancieux (22)
05/03/21	Division 2 Fanen	Dinard (35)
12/03/21	Division 1 Fanen	Pléneuf Val André (22)
12/03/21	Division 3A Fanen	Val-Queven (56)
12/03/21	Division 3B Fanen	Odet (29)
12/03/21	Division 3C Fanen	Saint-Cast(22)
26/03/21	Promotion GEB	Trémereuc (22)
26/03/21	Coupe de l'Ouest	La Freslonnière (35)
19/03/21	Coupe des Présidents	St jean de Monts (85)
02/04/21	Division 2 Fanen	Saint-Samson (22)
09/04/21	Division 3A Fanen	Odet (29))
09/04/21	Division 3B Fanen	Ploemeur (56)
09/04/21	Division 3C Fanen	Rhuys Kerver (56)
23/04/21	Division 1 Fanen	La Freslonnière (35)
9 et 10 avril	Chpt France P&P	La Prèze (16)
07/05/21	Division 3A Fanen	Baie de St Briec (22)
07/05/21	Division 3B Fanen	Saint-Malo (35)
07/05/21	Division 3C Fanen	Les Abers (29)
14/05/21	Division 1 Fanen	Ploemeur (56)
14/05/21	Division 2 Fanen	Iroise (29)
28/05/21	Promotion GEB	Saint-Malo(35)
19 au 22 mai	Division 2 Nationale	Troyes(10)
20 au 22 mai	Promotion Nationale	Limère (45)
11/06/21	Division 1 Fanen	Cornouaille (29)
11/06/21	Division 2 Fanen	Saint-Laurent (56)
18/06/21	Division 3A Fanen	Les Ormes (35)
18/06/21	Division 3B Fanen	Les Sables d'Or (22)
18/06/21	Division 3C Fanen	Rennes (35)
10 au 11 septembre	Chpt Fédéral	Golf de Saumane (84)
16 au 18 septembre	Coupe de France – Trophée Fanen	Haut-Poitou (86)
24/09/22	Scramble des présidents	Les Sables d'Or
8 et 9 octobre	Chpt Régional Individuel GEB	St Malo – Les Ormes



## **4 – Additif commun aux règlements des épreuves,** organisées par la ligue de Bretagne de golf d'entreprise

### **- Départs aux compétitions :**

Chaque joueur doit se présenter au départ au plus tard 5 minutes avant son heure de départ effective communiquée par la ligue, la veille de la compétition, afin d'échanger sa carte de score, et prendre connaissance des consignes particulières. Tout retard au départ sera sanctionné comme préconisé par la règle 5.3 .

### **- Retard au départ :**

Conformément à la règle 5.3a, un retard au départ de moins de 5 minutes entrainera la pénalité générale (2 coups de pénalité en stroke-play, et perte du trou en match-play). Au delà des 5 minutes, le joueur sera disqualifié, et ne pourra prendre le départ.

### **- Marques de départs :**

Les marques de départs sont définies par le comité d'organisation, dans les règlements particuliers de chaque épreuve.

### **- Jeu lent :**

La procédure édictée par le comité des règles de la FFGolf s'applique. La règle 5.6 s'applique et le comité de l'épreuve a toute autorité pour la faire respecter.

Application en particulier du « Prêt ? Jouez ! »

## Rappel sur le Prêt ? Jouez !

Le “Ready golf” ou “Prêts ?... Jouez !” revient à s’affranchir de la règle du « le joueur le plus éloigné du trou joue en premier », afin de rendre le jeu plus fluide et donc plus rapide.

L’idée générale de ces recommandations est : si celui qui est le plus loin du trou, n’est pas prêt à jouer, pour quelque raison que ce soit, et si un autre joueur est prêt à jouer, alors que ce dernier joue ! Sans oublier, bien évidemment, d’annoncer son intention et pourquoi !

### Parmi ces recommandations, on peut mentionner :

- 🕒 Jouer un coup sans risque pour la partie de devant si un joueur plus éloigné du trou fait face à un coup difficile et prend du temps pour s’y préparer.
- 🕒 Les joueurs les moins longs drivent d’abord ou jouent leur coup du fairway en premier si les joueurs plus longs doivent attendre.
- 🕒 Driver lorsque la personne ayant l’honneur tarde à être prête à jouer.
- 🕒 Jouer un coup avant d’aller aider quelqu’un à chercher sa balle.
- 🕒 Finir de putter même si cela implique que l’on se tienne proche de la ligne de putt de quelqu’un d’autre.
- 🕒 Jouer un coup si la personne qui vient d’effectuer une sortie de bunker au bord du green est toujours la plus éloignée du trou mais est retardée parce qu’elle ratisse le bunker.
- 🕒 Lorsque la balle d’un joueur a dépassé le green, tout joueur plus proche du trou mais approchant depuis le devant du green doit jouer pendant que l’autre joueur se rend à sa balle et examine le coup qu’il lui reste à jouer.
- 🕒 Noter les scores du trou qui vient d’être joué en arrivant sur le départ suivant, sauf pour le joueur ayant l’honneur qui remplira sa carte aussitôt après avoir joué.

## **- Comité de l'épreuve :**

Le comité se réserve le droit d'annuler une épreuve, de modifier la forme de jeu prévue dans le règlement de celle-ci, ou de changer la date initialement prévue dans le calendrier.

### **Le comité de l'épreuve est constitué de :**

- . Du capitaine des jeux de la ligue de Bretagne de golf d'entreprise, même absent (téléphone, mail, ...)
- . Tout représentant du bureau de la ligue de Bretagne de golf d'entreprise présent sur une compétition.
- . De l'arbitre ou de l'organisateur d'épreuves de club, lorsqu'il y a en un de désigné sur une épreuve.

## **- Résultats des épreuves :**

Les résultats des différentes épreuves sont considérés comme promulgués et définitifs, lors de la parution sur le site de la ligue de Bretagne de golf d'entreprise si une remise des prix n'a pu avoir lieu à la fin de la compétition.

<https://golf-entreprise-bretagne.fr/>

Dans le cas contraire, les résultats seront considérés promulgués et définitifs lors de l'annonce des résultats durant la remise des prix.



# 5- Compétitions de la ligue de Bretagne de golf d'entreprise

## 5.1 Qualification régionale Pitch and Putt (Trophée Yann PIERRE)

**Date** : Samedi 26 février 2022

**Terrain** : **Golf de Lancieux (22)**



L'équipe vainqueur en 2021 (AS ALCATEL CIT TREGOR LANNION )

## Participation :

Compétition ouverte aux membres des associations de golf d'entreprise de la ligue de Bretagne. Les équipiers doivent être licenciés FFG, avec un certificat médical enregistré, et être rattachés à l'AS entreprise qu'ils représentent.

**Si une équipe est composée de retraités, d'ayants-droit, ou d'extérieurs, elle ne peut qualifier son AS pour la finale nationale.**

## Droits de jeux et repas :

Le tarif qui sera négocié inclura le Green-fee, et le repas. Il sera à régler à la ligue de Bretagne du golf d'entreprise.

## Inscriptions :

L'inscription se fait par le responsable d'AS sur le site :

<https://www.isp-corpo.fr/>

à compter du 12 février 2022 jusqu'au 23 février.

## Forme de jeu :

Equipe de 2 joueurs ou joueuses / stroke-play / 36 trous

L'épreuve est composée de 2 tours de 18 trous (matin/après-midi).

La longueur de chaque trou ne peut excéder 90 mètres, et la longueur totale des 18 trous n'excédera pas 1200 mètres.

**Le nombre de club sera limité à 4, putter inclus.**

L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe.

Départs en shot-gun.

Les cadets sont interdits.

### Qualification :

Les 3 meilleures cartes de chaque équipe sont retenues à l'issue des 2 tours. Le classement sera réalisé par l'addition des scores de ces trois cartes, la première place allant à l'équipe ayant réalisé le score le plus bas.

### Départage :

En cas d'égalité à la fin du tour de qualification, le départage se fait ainsi :

- prise en compte de la 4ème carte de l'équipe
- si égalité, prise en compte de la meilleure carte
- si égalité, prise en compte de la 2ème meilleure carte
- si égalité, tirage au sort pour le départage

A l'issue de cette phase qualificative, 3 équipes seront qualifiées pour disputer la finale nationale qui aura lieu sur le golf de La Prèze, du 9 au 10 avril 2022.

Une participation financière de la ligue de Bretagne de golf d'entreprise sera attribuée aux équipes qualifiées, sur présentation de justificatifs.

### Comité de l'épreuve :

Les membres du bureau de la commission des associations de golf d'entreprise de la ligue de Bretagne.

## 5.2 Coupe de l'Ouest Bretagne/Pays de Loire



Les Pays de Loire, victorieux en 2020 à Guérande (44)

**Date :** Samedi 26 mars 2022

**Terrain :** La Freslonnière (35)

**Participation :**

Compétition ouverte aux membres des associations de golf d'entreprise de la ligue de Bretagne. Les équipiers doivent être licenciés FFG, avec un certificat médical enregistré, et être rattachés à l'AS entreprise qu'ils représentent.

**88 joueurs maximum => 22 équipes de chaque ligue**

**En cas d'un nombre d'inscription > à 22 équipes, la sélection se**

Vademecum 2022 – Ligue de Bretagne de golf d'entreprise



## **fait sur la moyenne d'index de chaque équipe.**

### **Droits de jeux et repas :**

Le droit de jeux inclura également le repas. Le règlement se fera auprès de la ligue de Bretagne du golf d'entreprise (2 joueurs)

### **Inscriptions :**

L'inscription se fait par le responsable d'AS sur le site :

<https://www.isp-corpo.fr/>

à compter du 12 mars jusqu'au 23 mars 2022

### **Forme de jeu :**

Equipes de 2 joueurs ou joueuses de la même association  
/ Match-play / 4 balles meilleures balles

Marques de départ blanches pour les messieurs, et bleues pour les dames.

Départs en shot-gun.

### **Ligue gagnante :**

La ligue gagnante est celle qui aura atteint le total de 11,5 points (1 point la victoire, 1/2 point le match nul)

En cas d'égalité entre les 2 ligues à l'issue des matchs, la victoire reviendra aux Pays de Loire en tant que tenante du titre.

### **Comité de l'épreuve :**

Les membres du bureau de la commission des associations de golf d'entreprise de la ligue de Bretagne et des Pays de Loire.

## 5.3 Coupe de France (Trophée Raymond Fanen) division 1

### Phase éliminatoire régionale

1 <sup>er</sup> tour	samedi 12 mars	golf de Pléneuf Val André
2 <sup>ème</sup> tour	samedi 23 avril	golf de La Freslonnière
3 <sup>ème</sup> tour	samedi 14 mai	golf de Ploemeur Océan
4 <sup>ème</sup> tour	samedi 11 juin	golf de Cornouaille

Elle a pour but de sélectionner les 2 AS qui représenteront la Bretagne lors de la finale nationale, qui se déroulera du 16 au 18 septembre, sur le golf du Haut-Poitou (86).



Les vainqueurs  
et APACIB)

2021 (BIG CHRU

## Participation :

Les compétitions sont ouvertes à tous les salariés actifs, et retraités de l'AS d'entreprise. **Chaque équipe est composée de 4 joueurs, avec la possibilité d'y intégrer un joueur, retraité de l'entreprise.**

La participation d'un ayant-droit\*, d'un extérieur\*, ou d'un nombre supérieur à 1 joueur retraité\*, entraîne l'attribution de 150 Pts Nets pour le ou les joueurs concernés.

## Forme de jeu :

Les 4 manches qualificatives se jouent en stroke-play « Net ».

**Application de la règle 21.2 (Score maximum), avec un score maximum de par +5. Le score maximum sur un trou ne pourra excéder 8 pour un par 3, 9 pour un par 4, et 10 pour un par 5.**

Les 3 meilleures cartes sont retenues.

L'index de jeu est de 21,4 maximum.

Pour les inscriptions, l'index maximum autorisé est de 26,4, sauf dérogation acceptée par le responsable de division. L'index sera ramené à 21,4 pour les joueurs concernés.

Ex : pour qu'une équipe d'AS soit au moins représentée par 3 joueurs, une dérogation pourra être acceptée.

## Marques de départs :

Les marques blanches pour les messieurs.

Les marques bleues pour les dames.

## Inscriptions :

**L'ouverture aux inscriptions se fera 2 semaines avant la date de la compétition et la fin des inscriptions, le lundi soir précédant celle-ci.**

Auprès du responsable D1 : Pierrick DEFRANCE

Sur le site internet du GEB : <https://www.isp-corpo.fr/>

3 créneaux horaires sont proposés pour l'organisation des départs (1= avant 10 heures, 2= entre 10h00 et 12h00, 3= après 12h00)

## Classement :

L'équipe gagnante est celle qui aura totalisé, le plus petit nombre de coups joués, en Net, sur l'ensemble des 4 manches. Les 3 dernières équipes descendent en D2.

Le comité d'organisation pourra faire évoluer ces règles en fonction des créations ou radiations d'associations à venir.

## Départage en cas d'égalité :

En cas d'ex aequo, le départage se fera sur le score de l'équipe du 4ème tour - puis du 3ème - 2ème et premier tour. Si l'égalité demeure, le départage se fera sur la 4ème carte de l'équipe, du 4ème tour - puis du 3ème - 2ème et premier tour.

## Annulation d'une ou plusieurs manches :

En cas d'annulation d'une ou plusieurs manches, la sélection se fera sur le total des manches s'étant déroulées (Vademecum 1.2-5-1).

## Composition de la Division 1 :

AS CHR Brest	APACIB	EAGLE
ASCR	2FOPEN JS 29	AS TIMAC
ASCAM35	ORANGE Cesson	THALES ADK
OPEN JS 56	IXBlue	ASAC ALCATEL
Ouest Police Golf	ASPTT Rennes	USFEN 22
Ouest France	ORANGE Lannion	Municipaux Rennais
ARKEA	AS CHU RENNES	NAVAL GROUP
THALES SHB		

### Prix :

Coupe pour l'équipe gagnante, et qualification pour la finale de la Coupe de France pour les 2 premières équipes du classement général, y compris si celles-ci ont fait jouer un joueur retraité. **Les joueurs qui représenteront l'AS lors de la finale du Trophée Fanen devront par contre être tous salariés actifs de l'entreprise.**

Une participation financière de la ligue de Bretagne de golf d'entreprise sera attribuée aux équipes qualifiées, sur présentation de justificatifs.

## 5.4 Trophée Raymond Fanen division 2 Bretagne

### Dates et lieux 2022

1 <sup>er</sup> tour	samedi 5 mars	golf de Dinard
2 <sup>ème</sup> tour	samedi 2 avril	golf de Saint-Samson
3 <sup>ème</sup> tour	samedi 14 mai	golf de Brest Iroise
4 <sup>ème</sup> tour	samedi 11 juin	golf de Saint-Laurent

### Participation :

Les compétitions sont ouvertes à tous les salariés actifs de l'AS d'entreprise, aux retraités, aux ayants droits, et aux extérieurs. Chaque équipe est composée de 4 joueurs.

### Forme de jeu :

Les 4 manches qualificatives se jouent en stroke-play « Net ».

**Application de la règle 21.2 (Score maximum), avec un score maximum de par +5. Le score maximum sur un trou ne pourra excéder 8 pour un par 3, 9 pour un par 4, et 10 pour un par 5.**

Les 3 meilleures cartes sont retenues.

L'index de jeu est de 21,4 maximum.

Pour les inscriptions, l'index maximum autorisé est de 26,4, sauf dérogation acceptée par le responsable de division. L'index sera ramené à 21,4 pour les joueurs concernés.

Ex : pour qu'une équipe d'AS soit au moins représentée par 3 joueurs, une dérogation pourra être acceptée.

## Marques de départs :

Les marques jaunes pour les messieurs.

Les marques rouges pour les dames.

## Inscriptions :

**L'ouverture aux inscriptions se fera 2 semaines avant la date de la compétition et la fin des inscriptions, le lundi soir précédant celle-ci.**

Auprès du responsable D2 : Rémy PENDU

Sur le site internet du GEB : <https://www.isp-corpo.fr/>

3 créneaux horaires sont proposés pour l'organisation des départs (1= avant 10 heures, 2= entre 10h00 et 12h00, 3= après 12h00)

## Classement :

L'équipe gagnante est celle qui aura totalisé, le plus petit nombre de coups joués, en Net, sur l'ensemble des 4 manches. Les 3 premières équipes éligibles\* montent en D1, et les 6 dernières descendent en D3.

Le comité d'organisation pourra faire évoluer ces règles en fonction des créations ou radiations d'associations à venir.

**\*Définition "équipe éligible" : équipe située avant la 8ème place de sa division, et qui n'aura pas déjà d'équipe représentant son AS, dans la division supérieure**

## Départage en cas d'égalité :

En cas d'ex aequo, le départage se fera sur le score de l'équipe du 4ème tour - puis du 3ème - 2ème et premier tour. Si l'égalité demeure, le départage se fera sur la 4ème carte de l'équipe, du 4ème tour - puis du 3ème - 2ème et premier tour.

## Annulation d'une ou plusieurs manches :

En cas d'annulation d'une ou plusieurs manches, la sélection se fera sur le total des manches s'étant déroulées (Vademecum 1.2-5-1).

## Composition de la Division 2 :

IFREMER Genavir	GAZELEC 35	APACIB 2
Ouest France 2	ATSCAF 35	EAGLE 2
THALES ADK 2	ORANGE Cesson 2	MARINE Brest
ASAC ALCATEL 2	Ouest Police Golf 2	PSA Peugeot Citroen
USFEN 22 2	Barre Thomas	ASSM Brest
ASCR 2	OPEN JS 56 2	ASPTT Rennes 2
AS CHRU Rennes 2	CAP GEMINI	STAR
ASCAM 56		



## 5.5 Trophée Raymond Fanen division 3 Bretagne

Il y a 3 poules de division 3 ( D3A, D3B, D3C)

### Dates et lieux 2022

D3A	D3B	D3C
12/03 Golf de Val Queven	12/03 Golf de l'Odet	12/03 Golf de Saint-Cast
09/04 Golf de l'Odet	09/04 Golf de Ploemeur	09/04 Golf de Rhuys kerver
07/05 Golf Baie de St Briec	07/05 Golf de Saint-Malo	07/05 Golf des Abers
18/06 Golf des Ormes	18/06 Golf des Sables d'Or	18/06 Golf de Rennes

### Participation :

Les compétitions sont ouvertes à tous les salariés actifs de l'AS d'entreprise, aux retraités, aux ayants droits, et aux extérieurs. Chaque équipe est composée de 4 joueurs (5-6 joueurs si places disponibles).

### Forme de jeu :

Les 4 manches qualificatives se jouent en Stableford « Net ».

Les 3 meilleures cartes sont retenues.

L'index de jeu est de 26,4 maximum.

Pour les inscriptions, l'index maximum autorisé est de 35,4, sauf dérogation acceptée par le responsable de division. L'index sera ramené à 26,4 pour les joueurs concernés.

Ex : pour qu'une équipe d'AS soit au moins représentée par 3 joueurs, une dérogation pourra être acceptée.

### Marques de départs :

Les marques jaunes pour les messieurs.

Les marques rouges pour les dames.

## Inscriptions :

**L'ouverture aux inscriptions se fera 2 semaines avant la date de la compétition et la fin des inscriptions, le lundi soir précédant celle-ci.**

Auprès des responsables de D3 :

D3A : Jean-Claude LEMONNIER

D3B : Didier RESCAN

D3C : Jean-Michel VILLENEUVE

Sur le site internet du GEB : <https://www.isp-corpo.fr/>

3 créneaux horaires sont proposés pour l'organisation des départs (1= avant 10 heures, 2= entre 10h00 et 12h00, 3= après 12h00)

## Classement :

Pour chaque manche, le classement se fera par l'addition des 3 meilleures cartes, en Stableford net. En cas d'égalité, on départage sur la 4ème carte. Si l'égalité demeure, le départage se fera sur la meilleure carte en Stableford net, puis sur la seconde carte, et enfin sur la troisième carte. Ceci afin de favoriser les équipes complètes, et de ne pas avoir d'ex aequo.

Si une AS a inscrit plus de 4 joueurs (5 ou 6 en cas de places disponibles), le ou les scores des joueurs supplémentaires (cellule grisée dans le tableau d'inscription) ne comptent pas pour le score de l'équipe. **Les joueurs supplémentaires peuvent jouer dans une autre division du même tour.**

Le total sera converti, pour le classement général, en points comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

<b>1er</b>	40 points	<b>9ème</b>	14 points	<b>17ème</b>	6 points
<b>2ème</b>	35 points	<b>10ème</b>	13 points	<b>18ème</b>	5 points
<b>3ème</b>	30 points	<b>11ème</b>	12 points	<b>19ème</b>	4 points
<b>4ème</b>	25 points	<b>12ème</b>	11 points	<b>20ème</b>	3 points
<b>5ème</b>	22 points	<b>13ème</b>	10 points	<b>21ème</b>	2 points
<b>6ème</b>	20 points	<b>14ème</b>	9 points	<b>22ème</b>	1 point
<b>7ème</b>	18 points	<b>15ème</b>	8 points		
<b>8ème</b>	16 points	<b>16ème</b>	7 points		

Une équipe ne se déplaçant pas se verra créditée de 0 point.

**Exemple : Lors de la 1ère manche, l'addition des 3 meilleures cartes donnent :**

L'équipe A obtient 105 points (1<sup>er</sup>)

L'équipe B obtient 99 points, 4ème carte à 30 points (2ème)

L'équipe C obtient 99 points, 4ème carte à 29 points (3ème)

L'équipe D obtient 94 points (4ème)

L'équipe E obtient 91 points, 4ème carte à 28 points (5ème)

L'équipe F obtient 91 points, 4ème carte à 26 points (6ème)

**Au classement général, cela donnera :**

L'équipe A obtient 40 points

L'équipe B obtient 35 points

L'équipe C obtient 30 points

L'équipe D obtient 25 points

L'équipe E obtient 22 points

L'équipe F obtient 20 points

**Dans chaque poule (A,B,C), les équipes ayant obtenu le meilleur total de points sur les 4 tours de la Phase Éliminatoire seront désignées vainqueurs de leur poule.**

Les 2 meilleures équipes éligibles\* de chaque poule de D3 monteront en D2 (6 équipes au total).

\*Définition "équipe éligible" : équipe située avant la 8ème place de sa division, et qui n'aura pas déjà d'équipe représentant son AS, dans la division supérieure.

### Départage en cas d'égalité :

En cas d'ex aequo, le départage se fera sur la place obtenue lors de la dernière manche disputée.

### Annulation d'une ou plusieurs manches :

En cas d'annulation d'une ou plusieurs manches, la sélection se fera sur le total des manches s'étant déroulées (Vademecum 1.2-5-1).

### Composition de la Division D3A :

MARINE Brest 2	GARNISON Rennes 3	AS CHR Brest 2
ASCIOS 56	OPEN JS 56 3	ASPTT Rennes 4
Barre Thomas 2	DGA CELAR	GAZELEC 35 2
ASCR 4	ARKEA 3	AS CIL
USFEN 22 3	HILL ROM	EAGLE 4
ASSM Brest 2	ASPTT Vannes 2	AS Golf Harmonic
Cooper Standard Vitré	Thales ADK 4	Golf Marine Lorient
ÂS BPGO		

### Composition de la Division D3B :

GAZELEC 22	ORANGE Cesson 3	ASPTT Rennes 3
THALES ADK 3	ATSCAF 56	ASLC PSA 2
ARKEA 2	ATSCAF 22	AS CHR Brest 3
OPEN JS 56 4	Ouest Police Golf 3	ATSCAF 35 2
DGA CELAR 2	GARNISON Rennes 2	AS ORTF
EAGLE 3	ASDP 35	AS SII Ouest
AS AMB Golf	Orange Cesson 5	ASCAM 35 2

### Composition de la Division D3C :

ASAEC Coetquidan	IFREMER 2	ORANGE Cesson 4
Municipaux Rennais 2	APACIB 3	ASCR 3
OPEN JS 56 5	ASPTT Vannes	ASCIOS 56 2
EAGLE 5	2F OPEN JS 29 2	STAR 2
ORANGE Lannion 2	ASAC ALCATEL 3	ATSCAF 29
AS AMB Golf 2	MARINE Brest 3	ASCAM 56 2
Orange Cesson 6	GARNISON Rennes	ASSM Brest 3

## 5.6 Trophée 36+ GEB

La ligue de Golf d'Entreprise de Bretagne organise 2 compétitions appelées « Trophée 36+ », réservée en priorité aux joueurs ayant un **index > 36**.

**Date :**  
**26 mars : golf de Trémereuc (22)**  
**28 mai : golf de Saint-Malo (35)**

### **Participation :**

Les compétitions sont ouvertes à tous les membres de l'AS d'entreprise (actifs, retraités, ayants droits, et extérieurs). La compétition est individuelle.  
**Seule la carte verte est exigée pour s'inscrire.**

Un maximum de 36 joueurs par compétition.

### **Forme de jeu :**

La compétition se joue en stableford « Net ».

18 trous seront joués par les participants (2 x 9 trous), mais seul les scores du second parcours seront comptabilisés pour la compétition. Le premier parcours servant de reconnaissance.

### **Marques de départs :**

Boules jaunes pour les messieurs, et rouges pour les dames.

## Inscriptions :

**L'ouverture aux inscriptions se fera 2 semaines avant la date de la compétition et la fin des inscriptions, le lundi soir précédant celle-ci.**

Sur le site internet du GEB :<https://www.isp-corpo.fr/>

Responsables promotion : Rémy PENDU et Jean-Michel VILLENEUVE

## Tarif :

Sera indiqué lors des inscriptions

## Classement :

Un classement individuel sera publié à l'issue de la compétition.

## 5.7 Scramble des présidents

Cette compétition a but caritatif, est depuis quelques années jouée au profit de l'association LISA (L'Ion's Sport Action)



Eagle35, vainqueurs 2021 en brut

**Date :** Samedi 24 septembre 2022

**Terrain :** **Golf des Sables d'Or**

**Participation :**

2 équipes maxi par A.S (+ si places disponibles : 88 joueurs maxi)

Ouvert aux présidents et membres de leur bureau des associations golf d'entreprise de la Ligue de Bretagne affiliées à la FFGolf, à jour de leurs cotisations. Les joueurs doivent être licenciés dans leur club ou rattachés via Extranet et avoir fait enregistrer leur certificat médical. Les joueurs ayant un index supérieur à 35.4 pourront participer mais joueront avec un index de 35.4



## Droits de jeux et repas :

Le droit de jeux inclura le green-fee et le repas. La facture sera à régler auprès de la ligue de Bretagne de golf d'entreprise.

## Inscriptions :

L'inscription se fait par le responsable d'AS sur le site :

<https://www.isp-corpo.fr/>

**L'ouverture aux inscriptions se fera 2 semaines avant la date de la compétition et la fin des inscriptions, le lundi soir précédant celle-ci.**

## Forme de jeu :

Equipe de 2 joueurs ou joueuses / stableford / scramble

Marques de départ jaunes pour les messieurs.

Marques de départ rouges pour les dames.

Départs en shot-gun.

## Prix et Qualification :

Dotation offerte par la ligue de Bretagne de golf d'entreprise, en association avec LISA (Lions Sports Action).

**Les 2 premières équipes en Net** seront qualifiées pour la finale régionale du Lion's Sport Action (LISA).

## Comité de l'épreuve :

Les membres du bureau de la commission des associations de golf d'entreprise de la ligue de Bretagne.

## 5.8 Championnat de Bretagne individuel de golf d'entreprise



Isabelle TAUPIN et Anthony BEATRIX, vainqueurs 2021

**Date :** 8 et 9 octobre 2022

**Terrain :** Golf de Saint-Malo Le Tronchet, et des Ormes

**Participation :**

Tous les membres majeurs, actifs, retraités ou ayants-droits des associations Golf d'Entreprise de la Ligue de Bretagne licenciés ou rattachés dans leur AS d'entreprise.

**Groupe 1 :** index  $\leq 14$ \*

**Groupe 2 :** index compris entre 14,1 et 20,4\*

Limité à 90 joueurs maxi par groupe (meilleurs index)

Les membres extérieurs seront acceptés si le nombre de 90 n'est pas atteint.

**\* Les index pourront évoluer suite à la mise en place généralisée du WHS.**

## Droit de jeux :

Le droit de jeux sera indiqué lors de l'ouverture de la compétition.

## Inscriptions :

L'inscription se fait par le responsable d'AS sur le site :

<https://www.isp-corpo.fr/>

**L'ouverture aux inscriptions se fera 3 semaines avant la date de la compétition et la fin des inscriptions, le lundi soir précédant celle-ci.**

## Forme de jeu :

Groupe 1 : Stroke-play, marques blanches pour les messieurs, et marques bleues pour les dames.

Groupe 2 : Stableford, marques jaunes pour les messieurs, et marques rouges pour les dames.

## Classement :

A l'issue des 2 tours, addition des 2 scores. En cas d'égalité, play-off pour le groupe 1, et départage sur le résultat du 2ème tour puis sur les 9 derniers trous, les 6 derniers, les 3 et le dernier trou, pour le groupe 2.

En cas d'intempéries, le classement pourra se faire sur un seul tour.

## Prix et Qualification :

Résultats et cocktail dimanche vers 19h au golf des Ormes

Trophée pour le 1er Brut Messieurs et 1er Brut Dames du groupe 1.

+ lots pour classements bruts et nets des 2 groupes.

A l'issue du championnat, l'équipe qui représentera la Bretagne lors du Championnat Fédéral 2021 sera annoncée. Elle est composée de 5 joueurs, dont 1 joueuse minimum. Les remplaçants seront également désignés.

## Comité de l'épreuve :

Arbitre Fédéral : Pierrick DEFRANCE

Et les membres du bureau de la commission des associations golf entreprises de la ligue de Bretagne, ainsi que les directeurs des golfs du Tronchet, et des Ormes.

Une participation financière de la ligue de Bretagne de golf d'entreprise sera attribuée aux joueurs qualifiés.

## 5.9 Challenge de l'été du GEB

Cette compétition a pour but de garder le contact avec toutes les associations composant le Golf d'Entreprise de Bretagne en attendant que les compétitions officielles reprennent.

### Palmarès 2021 :

1<sup>er</sup> : Cheminots Rennais avec 449 points  
2<sup>ème</sup> : Ouest Police Golf avec 437 points  
3<sup>ème</sup> : EAGLE 35 avec 425 points

**Date** : Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2022 .

**Terrain** : **Tous les parcours de golf de Bretagne, 9 ou 18 trous. Si le terrain choisi est un 9 trous, il faudra réaliser 2 boucles, afin d'avoir des scores sur 18 trous.**

### Participation :

Une ou plusieurs équipes par A.S

Ouvert aux membres des associations golf d'entreprise de la Ligue de Bretagne affiliées à la FFGolf, à jour de leurs cotisations. Les joueurs doivent être licenciés dans leur club ou rattachés via Extranet et avoir fait enregistrer leur certificat médical. Les joueurs ayant un index supérieur à 35.4 pourront participer mais joueront avec un index de 35.4

### Forme de jeu :

Equipe de 2 joueurs ou joueuses d'une même AS/ Stableford/ scramble

Marques de départ jaunes pour les messieurs.  
Marques de départ rouges pour les dames.

Les équipes jouent sur le parcours de leur choix, et transmettent ensuite une photo des scores au GEB.

Attention à bien indiquer les noms, prénoms et numéros de licence des joueurs de l'équipe sur la carte de score.

A l'issue de l'été, les meilleures AS au cumul des 10 meilleures cartes disputeront une finale pour déterminer le vainqueur du challenge de l'été du GEB 2020.

### **Prix et Qualification :**

Dotation offerte par la ligue de Bretagne de golf d'entreprise.

### **Comité de l'épreuve :**

Les membres du bureau de la commission des associations de golf d'entreprise de la ligue de Bretagne.

# 6. Calendrier national 2022 du golf d'entreprise

## 6.1 Championnat de France de Pitch and Putt de golf d'entreprise (Vademecum 1.2-5-1)

**Du 9 au 10 avril sur le golf de La Prèze (16)**

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le nombre d'équipes maximum est fixé à 27.

Epreuve ouverte aux Associations Sportives d'Entreprise qualifiées par les phases éliminatoires régionales organisées par les ligues.

#### Pour les équipiers :

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés à l'AS qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.
- Pour les joueurs concernés, une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.

## **FORME DE JEU**

Equipe de 2 joueurs ou joueuses / stroke play / 72 trous / 36 trous par jour.

Chaque jour, les 3 meilleurs scores de l'équipe sont retenus. Le cumul de ces scores constitue le score de l'équipe.

La longueur de chaque trou n'excède pas 90 mètres ; la longueur totale des 18 trous n'excède pas 1200 mètres.

**Le nombre de club sera limité à 3, putter inclus.**

L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe.  
Les cadets ne sont pas autorisés.

## **ENGAGEMENT**

La confirmation de participation de l'association d'entreprise et Inscriptions des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> doit s'effectuer au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Une participation financière de la ligue de Bretagne de golf d'entreprise d'un montant de 400€ sera attribuée à chaque équipe qualifiée sur présentation de justificatifs.

## **PRIX**

Trophée confié à l'équipe gagnante pendant une année.  
Souvenirs par la ffgolf aux trois premières équipes.



## 6.2 Championnat de France par équipes des associations d'entreprise 2ème division nationale (Trophée Jean-Pierre PEUGEOT)

du 19 au 22 mai sur le golf de Troyes (10)



Les Cheminots Rennais représentent la Bretagne en seconde division.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : (voir le règlement général)

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.

- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Pour chaque joueur, une attestation datée de moins de trois mois justifiant sa qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend son association doit être fournie lors de la réunion des capitaines.

Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.

## FORME DE JEU

**Phase de qualification :** 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> jour

5 joueurs / stroke play / 18 trous

Les 4 meilleurs scores du tour sont retenus.

**Phase finale pour le titre :**

Les 8 premières équipes jouent pour le titre : 1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7

3<sup>ème</sup> jour : Quarts de finale et demi-finales - 5 simples / Match-play

4<sup>ème</sup> jour : Finale - 2 Foursomes et 5 simples / Match-play

Les vainqueurs des ¼ de finale montent en 1<sup>ère</sup> division.

**Phase finale pour les barrages :**

5 simples consécutifs / match play

Les 8 dernières équipes jouent pour le maintien en élimination directe : 12 v

13 ; 11 v 14 ; 10 v 15 ; 9 v 16

3<sup>ème</sup> jour : barrages

## ENGAGEMENT:

La confirmation de participation de l'association d'entreprise et l'inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Une participation financière de la ligue de Bretagne de golf d'entreprise, d'un montant de 1500€, sera attribuée aux équipes qualifiées sur présentation de justificatifs.

## PRIX

Trophée Jean-Pierre PEUGEOT (2<sup>ème</sup> division) confié pour une année à l'équipe gagnante.

Souvenirs offerts par la Ffgolf à l'équipe gagnante et à l'équipe finaliste.

## 6.3 Promotion Nationale

**Du 20 au 22 mai 2022, sur le golf de Limère (45)**

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : (voir le règlement général)

Championnat ouvert à toutes les associations d'entreprises autres que celles composant les 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> divisions de l'année de l'épreuve. Une seule équipe par association pourra jouer la Promotion.

**Le nombre d'équipes est limité à 42** et elles seront retenues selon l'ordre d'inscription des équipes sur Extranet

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.

- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Pour chaque joueur, une attestation datée de moins de trois mois justifiant sa qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend son association doit être fournie lors de la réunion des capitaines.

Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.

## FORME DE JEU

**Phase de qualification :** 1er et 2ème jour

4 joueurs / stroke play / 18 trous

Les 3 meilleurs scores du tour sont retenus. Le cumul des 3 meilleurs scores de chacun des 3 tours constitue le score de l'équipe.

Les 16 premières équipes après deux tours sont qualifiées pour le dernier tour.

**Phase finale :** 3ème jour

1 Foursome et 2 simples / Match-play / 18 trous

Les 16 premières équipes jouent pour la montée : 1 v 16 ; 8 v 9 ; 5 v 12 ; 4 v 13 ; 3 v 14 ; 6 v 11 ; 7 v 10 ; 2 v 10

Les 8 équipes vainqueurs accéderont à la 3ème division.

## ENGAGEMENT:

La confirmation de participation de l'association d'entreprise et l'inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Une participation financière de la ligue de Bretagne de golf d'entreprise, d'un montant de 500€, sera attribuée aux équipes se présentant pour jouer la promotion sur présentation de justificatifs.

## PRIX

Souvenirs offerts par la Ffgolf aux clubs montant en 3ème division

## 6.4 Coupe de France des associations d'entreprise Finale Nationale Trophée Raymond Fanen

**Du 16 au 18 septembre sur le golf du Haut-Poitou (86)**

La Bretagne possède un quota pour qualifier 2 AS



Les 2 équipes bretonnes 2021 (BIG CHRU et APACIB)

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Pour les associations :** (voir le règlement général)

Epreuve ouverte aux associations qualifiées par les phases éliminatoires régionales organisées par les Ligues.

**Pour les équipiers :** (voir le règlement général)

- L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours pleins avant le début de l'épreuve.

Les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.

- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Pour chaque joueur, une attestation datée de moins de trois mois justifiant sa qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend son association doit être fournie lors de la réunion des capitaines.

Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.

## **FORME DE JEU**

### **Phase de qualification :**

1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> jour

4 joueurs / score maximum par +5 (brut) classement en net / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 15 premières équipes après deux tours sont qualifiées pour le dernier tour.

### **Phase finale :**

3<sup>ème</sup> jour

4 joueurs / score maximum par +5 (brut) classement en net / 18 trous

Les 15 premières équipes jouent pour le titre.

Les 3 meilleurs scores du tour sont retenus. Le cumul des 3 meilleurs scores de chacun des 3 tours constitue le score de l'équipe.

## **ENGAGEMENT**

La confirmation de participation de l'association d'entreprise et l'inscription des joueurs sur Extranet(<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Une participation financière de la ligue de Bretagne de golf d'entreprise, d'un montant de 1500€, sera attribuée à chaque équipe qualifiée sur présentation de justificatifs.

## **PRIX**

Trophée Raymond FANEN confié à l'équipe gagnante pendant une année. Souvenirs offerts par la Ffgolf à l'équipe gagnante, à l'équipe seconde et à l'équipe troisième.

## 6.5 Championnat fédéral du golf d'entreprise

Compétition individuelle et par équipes. Le quota pour la Bretagne est de 5 joueurs, avec au minimum 1 joueuse.

**Du 10 au 11 septembre sur le golf de Saumane (84)**



L'équipe de Bretagne 2021

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Pour les joueuses et joueurs qualifiés dans leur ligue :**

- ⌚ Etre membre d'une association d'entreprise de la ligue. Les joueurs devront être soit licenciés d'une association d'entreprise, soit rattachés dans le club qu'ils représentent via Extranet.
- ⌚ Etre salarié titulaire de la société, ou de l'établissement dont dépend cette association d'entreprise.
- ⌚ Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 90 participant(e)s:
  - 60 joueurs qualifiés par leur ligue.
  - 30 joueurs retenues par ordre de l'index à la date de clôture des inscriptions. .

Vademecum 2022 – Ligue de Bretagne de golf d'entreprise



### **Pour les ligues :**

⌚ Le délégué du golf d'entreprise de la ligue doit organiser une sélection permettant de qualifier le quota de joueuses et joueurs attribué à sa ligue.

⌚ Le délégué inscrira la liste de ses joueurs qualifiés à partir d'Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

### **FORME DE JEU**

Stroke-play brut / 36 trous / 18 trous par jour, une série Dames, et une série Messieurs.

En cas d'égalité pour la première place de chaque série, le départage se fera en play-off trou par trou.

Pour toute autre égalité, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

### **ENGAGEMENT**

La confirmation de la participation de la ligue et inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> doit s'effectuer au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Pour les joueuses et joueurs non qualifiés dans leur ligue: les inscriptions doivent être effectuées au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1) directement sur le site internet de la ffgolf. La CSSN se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

**Une participation financière de la ligue de Bretagne de golf d'entreprise sera attribuée aux joueurs qualifiés (2400€ pour les 6 joueurs).**

### **PRIX**

Les vainqueurs messieurs et dames seront déclarés Champion de France du Golf d'Entreprise.

Souvenirs offerts par la Ffgolf aux 3 premiers dans chaque série.

## 6.6 Coupe des présidents des associations d'entreprise

**Samedi 19 mars au Golf de Saint-Jean de Monts (85)**

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux personnalités suivantes :

- ⌚ Présidentes ou Présidents d'AS entreprise, STE ou CE affiliée à la Ffgolf ou Présidents de la section golf,
- ⌚ Présidentes ou Présidents de la Commission Sportive

**Le nombre maximum de participants est fixé à 86.**

Pour les joueuses et joueurs : (voir le règlement général)

- ⌚ Un seul représentant par AS
- ⌚ Les licenciés indépendants ne sont pas admis
- ⌚ Limite supérieure d'index : 35,4

Les joueurs ayant un index supérieur à 35,4 pourront participer mais joueront avec un index de 35,4.

L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours avant l'épreuve.

### FORME DE JEU

Stableford brut et net / 18 trous / le brut prime le net.

En cas d'égalité le départage sera fait en comparant les 9 derniers trous, puis les 6 derniers, puis les 3 derniers, puis le dernier, puis si l'égalité subsiste,

trou par trou en remontant.

### **ENGAGEMENT**

Les inscriptions se feront en ligne sur le site de la Fédération et au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1.)

### **TIRAGE DES DEPARTS**

Par ordre croissant des index.

Le tirage des départs sera disponible au golf et sur le site de la Fédération la veille de l'épreuve.

### **COMITE DE L'EPREUVE**

- Le Président de la Commission du Golf d'Entreprise de la Ffgolf.
- Un représentant du golf.
- Le Délégué du golf d'entreprise de la Ligue.
- + d'autres personnes désignées par le Président de la Commission du Golf d'Entreprise de la Ffgolf

### **PROGRAMME :**

- Vendredi 18 mars :

Les joueurs participant à la compétition pourront effectuer une partie d'entraînement gratuitement en réservant directement auprès du golf. Un tarif préférentiel de 53€ au lieu de 66€ sera proposé aux accompagnateurs.

- Samedi 19 mars :

Les départs de la compétition se feront dans l'ordre des index à partir de 8H00. Remise des prix lors du dîner au Golf de Saint Jean de Monts à partir de 19H30.

- Toute la semaine :

Le Golf de Saint Jean de Monts proposera aux joueurs et accompagnateurs un tarif préférentiel à 53€ au lieu de 66€ aux joueurs de la compétition et aux accompagnateurs

### **REMISE DES PRIX**

La remise des prix aura lieu au cours du dîner des Présidents.

Souvenirs offerts par la Ffgolf aux 3 premiers en brut et au vainqueur en net.

Les trophées seront confiés pour un an aux vainqueurs en brut et en net qui se chargeront de la gravure.

### **INSCRIPTION**

Un droit d'engagement de 30 euros sera demandé lors de votre inscription (ce tarif comprend les droits de jeu de la compétition et le dîner de remise des prix). Ce tarif s'applique uniquement aux participants de la compétition.

Une participation de 45€ pour le dîner de remise des prix est demandée pour toute personne extérieure à la compétition.

Nous vous remercions par avance pour votre diligence de nous prévenir de toute modification par email à [entreprise@ffgolf.org](mailto:entreprise@ffgolf.org).

**Limite d'inscription : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

## **7. Rappel sur l'utilisation d'ISP (Inscription Sans Peine)**

L'application permettant l'inscription aux compétitions de Golf-Entreprises est accessible sur [www.isp-corpo.fr](http://www.isp-corpo.fr) ou par le biais du site de la ligue de Bretagne de golf d'entreprise, [golf-entreprise-bretagne.fr](http://golf-entreprise-bretagne.fr) après s'être identifié sur le site.

Ce nouveau logiciel est une mise à jour de l'application utilisée depuis avril 2017. Le principal changement étant la relation instantanée avec la base de donnée de la Fédération Française de Golf

Une documentation pour l'utilisation d'ISP est disponible à cette adresse :

[Notice Utilisation ISP](#)

## 8. Golf et Développement

Vous souhaitez développer la pratique du golf au sein de votre entreprise, sachez que la ligue de Bretagne et le GEB, mettent à votre disposition des outils pour l'organisation de ces opérations, dont la structure gonflable.



Le calendrier et le règlement de location de la structure

Le tarif de la location est fixé à 50€ pour une journée. L'AS s'acquitte auprès de la ligue de la location, et ensuite la commission GEB rembourse à l'AS, la totalité de cette location.

## 9. Liens utiles

Ligue de Bretagne de golf d'entreprise	<a href="https://golf-entreprise-bretagne.fr">https://golf-entreprise-bretagne.fr</a>
Ligue de Bretagne de golf	<a href="https://liguebretagnegolf.org">https://liguebretagnegolf.org</a>
Fédération Française de golf	<a href="https://www.ffgolf.org">https://www.ffgolf.org</a>
Extranet FFGolf	<a href="https://xnet.ffgolf.org">https://xnet.ffgolf.org</a>
Inscriptions compétitions GEB	<a href="https://www.isp-corpo.fr/">https://www.isp-corpo.fr/</a>
Règles de golf 2021	<a href="http://arbitrage.ffgolf.org">http://arbitrage.ffgolf.org</a>
Royal and Ancient Saint-Andrews	<a href="https://www.randa.org">https://www.randa.org</a>
USGA	<a href="http://www.usga.org">http://www.usga.org</a>